

Entre Terre et Océan



L'Echo du Morbihan

n°65 juin 2020



Défense

Information

Entraide

Rencontre

Protection

ANR groupe Morbihan BP 10039 56860 Séné

tél : **02 97 66 08 73** site : anr56m.fr



Christiane Moreau

Nous venons de vivre une période inédite pour nous tous, une épidémie mondiale encore jamais connue. Pourtant dans les siècles passés, le monde en a déjà connu. Sans remonter à la peste et au choléra, la grippe espagnole de 1918, la variole dans le Morbihan en 1955, la grippe asiatique en 1957, la grippe de Hong Kong en 1969 ont entraîné de lourds tributs de morts à chaque fois. Aujourd'hui tout cela nous paraît inacceptable et nous attendons de la science qu'elle nous protège de la maladie. Autre changement : les médias et l'information continue nous envahissent créant un climat anxigène. Pour beaucoup d'entre nous, les principaux sujets de préoccupations pendant ce confinement ont été de ne pas pouvoir rencontrer nos proches et de ne pas être libres de nos sorties. La crainte d'être contaminés en faisant les courses était présente dans nos esprits. Cette inquiétude, nous l'avons aussi pour nos familles, nos enfants et petits-enfants. Mais grâce à notre expérience de la vie, nous l'avons vécue avec une certaine philosophie et avons découvert, voire pratiqué de nouvelles technologies pour communiquer avec nos proches. Alors pendant ce confinement, un constat : l'isolement a touché 47% des séniors de plus de 75 ans. Aussi, à l'ANR, les membres du comité et les correspondants locaux ont passé de nombreux appels téléphoniques afin de rompre cette solitude pendant quelques instants. Nos webmasters ont aussi créé un blog afin de garder le lien entre nous. Nous avons dû annuler toutes nos activités prévues depuis le 2 mars. Mais la vie continue et nous devons intégrer un nouveau mode de vie, beaucoup d'appréhension et peu de solutions. Nous devons désormais vivre avec ce risque sanitaire, porter un masque et rester éloignés. Donc des contraintes, alors que la saison estivale qui approche, est généralement synonyme de légèreté et de liberté. Les voyages ont été reportés sur 2021 sans précisions de dates pour l'instant. Nous espérons que les projets prévus à la rentrée pourront se réaliser. Ils ne se feront que si la situation sanitaire et les directives gouvernementales le permettent.

Je vous souhaite un bel été
en espérant nous retrouver à la rentrée avec beaucoup de plaisir.

Sommaire

P3 : Agenda reporté
P4 : Danielle Derrien
P5 : Bernadette Brocheriou
P6 et 7 : Les galettes des rois
P8 : Révision du code de la route et fin du Club d'investissement
P9 : Divers
P10 : Vacances Seniors
P11 : Écologie
P12 : Anniversaires de mariage

Directrice de la publication :
Christiane Moreau

Ont participé à ce magazine :

Bernadette Brocheriou,
Colette Cailleau,
Michel François
Daniel Hélicher,
Francis Lopez,
Christiane Moreau,
Georges Pondaven
Denis Ritchen,
Alain et Martine Tréhorel

Impression du magazine :

IOV Communication

Parc de Botquelen
56610 Arradon
Tél. : 02 97 40 87 87



L'Amicale Vie est une mutuelle réservée aux membres de l'A.N.R., âgés de 18 ans et de moins de 76 ans qui souhaitent, par une cotisation intéressante, faire bénéficier leurs proches (ou une personne de leur choix) d'un capital décès lors de leur disparition. Le capital souscrit est exonéré des droits de succession. La couverture de ce risque est assurée par la Caisse Nationale de Prévoyance.

**Souscrivez jusqu'au 31 octobre
et vous bénéficierez de l'offre 2020 :**

6 mois de cotisation gratuite
+ 2 années d'avantages et de privilèges exclusifs à Meyclub :
des milliers d'offres billetterie, loisirs, culture, des ventes privées et bons
d'achat à tarif réduit dans la France entière.

Votre contact : **Alain TREHOREL**
02 97 47 04 56 / 06 42 40 16 84
alaintrehorel56@gmail.com

Du fait du confinement dû à la pandémie, sorties, voyages et rencontres ont été annulés. Les informations sont arrivées au fil du temps. Chaque voyageur a son interprétation des décisions gouvernementales.

Les organisateurs ANR56 se sont rapprochés aussi vite que possible. Remboursements, annulations, reports...

Au grand dam de tous, la rencontre régionale le 28 avril, a été annulée.

Sont reportés vraisemblablement en 2021

☞ ANCV Nice

☞ ANCV aux Sables-d'Olonne

☞ Voyages en Thaïlande

☞ Journée croisière sur la Loire (date ultérieure)

☞ Séjour à Blainville

☞ Forum handicap et vieillissement

Seront maintenus sous réserve de l'autorisation gouvernementale

☞ Assemblée Départementale prévue le 19 mars reportée...

☞ Visite de l'Assemblée Nationale et Paradis Latin des 14 et 15 octobre

☞ L'Ardèche du 4 au 11 septembre

☞ La semaine à Soultzeren-Munster du 29 novembre au 4 décembre (annexe jointe)

☞ Repas de fin d'année le 8 décembre

[C'était en mars 2020 ...](#)

Les rues étaient vides, les magasins fermés, les gens ne pouvaient plus sortir.

Mais le printemps ne savait pas,

Et les fleurs ont commencé à fleurir, le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver, le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt.

[C'était en mars 2020 ...](#)

Les jeunes devaient étudier en ligne, et trouver des occupations à la maison, les gens ne pouvaient plus faire de shopping, ni aller chez le coiffeur.

Bientôt il n'y aurait plus de place dans les hôpitaux, et les gens continuaient de tomber malades.

Mais le printemps ne savait pas,

Le temps d'aller au jardin arrivait, l'herbe verdissait.

[C'était en mars 2020 ...](#)

Les gens ont été mis en confinement pour protéger les grands-parents, familles et enfants, plus de réunion ni repas, de fête en famille.

La peur est devenue réelle et les jours se ressemblaient.

Mais le printemps ne savait pas,

Les pommiers, cerisiers et autres ont fleuri, les feuilles ont poussé.

Les gens ont commencé à lire, jouer en famille, apprendre une langue, ils chantaient sur le balcon en invitant les voisins à faire de même.

Ils ont appris une nouvelle langue, être solidaires et se sont concentrés sur d'autres valeurs.

Les gens ont réalisé l'importance de la santé, la souffrance de ce monde qui s'était arrêté, de l'économie qui a dégringolé.

Mais le printemps ne savait pas ! ! !

Les fleurs ont laissé leur place aux fruits, les oiseaux ont fait leur nid, les hirondelles étaient arrivées.

Puis le jour de la libération est arrivé, les gens l'ont appris à la télé, le virus avait perdu, les gens sont descendus dans la rue, chantaient, pleuraient, embrassaient leurs voisins, sans masques ni gants.

Et c'est là que l'été est arrivé,

Parce que le printemps ne savait pas ! ! !

Il a continué à être là malgré tout, malgré le virus, la peur et la mort.

Parce que le printemps ne savait pas, il a appris aux gens le pouvoir de la vie.

Tout va bien se passer, restez chez vous, protégez-vous et vous profiterez de la vie.

Puis arrivèrent les annonces

11 mai : fin du confinement : mais qui doit rester encore confiné ? Attention, personnes fragiles ! A chacun de choisir !

Retour à l'école pour certains élèves, selon le choix des parents.

Possibilité de se déplacer sans autorisation à 100 km alentour, il faut rester dans le département.

Ouverture et fermeture des plages : c'est le maire qui décide.

Semaine précédant le **2 juin** :

Masque obligatoire dans les transports, souhaitable voire obligatoire dans les magasins. Les médiathèques ouvrent petit à petit leurs portes. Nous pouvons enfin sortir de notre département (sans attestation). L'hôtellerie de plein air, les bars et restaurants peuvent ouvrir dans certaines conditions, mais que de contraintes !

Continuons à appliquer les gestes barrières !

Danielle Derrien a le goût du bénévolat et des voyages

Danielle est retraitée de France Telecom depuis 2001. Elle occupait la fonction de formatrice en informatique, ce qui l'amenait à se déplacer dans toutes les régions de France, y compris les départements d'outre-mer, sauf en Bretagne (elle gardait cela pour sa retraite !). Danielle seconde Marie-Claire Huet dans ses fonctions de trésorière de l'ANR56.

En retraite, elle fait du bénévolat : aide aux devoirs, Restos du Cœur. Danielle aime le contact.

Un jour, quelqu'un lui demande si elle veut être bénévole auprès des pèlerins qui viennent à Lourdes et l'informe que la « Cité Saint-Pierre » recrute. Très vite après son inscription, on lui demande de partir pendant un mois avec une personne des Côtes d'Armor à Lourdes où elle assure des tâches ménagères, accueille les pèlerins - familles nombreuses, familles ayant perdu un enfant ou en grandes difficultés. *« C'est là qu'on voit la détresse des gens. »*

Puis elle apprend qu'il existe des missions en Israël. Le prêtre, affecté à la Maison d'Abraham située à Jérusalem, était à Lourdes et repartait le jour même pour Jérusalem. *« Sachant que j'étais bénévole, il me donne 10 minutes pour réfléchir, prendre ma décision. J'ai eu le temps d'appeler ma cousine pour lui demander si elle voulait saisir cette opportunité. »* L'année d'après, elles partent toutes les deux pour un mois de bénévolat à Jérusalem. Elles sont logées à la Maison d'Abraham, tenue alors par les religieuses dominicaines avec lesquelles elles ont beaucoup échangé. Leur rôle : accueillir les pèlerins de tous horizons, assurer les tâches telles que vaisselle, lessive, repassage. *« Je me suis éclatée à la lessive. Pour enlever les taches sur les tabliers des cuisiniers, je me suis servie des méthodes d'autrefois : savonner et faire sécher sur les prés au soleil. »*

« J'ai rencontré beaucoup de personnes de diverses religions et de nationalités différentes, des Allemands, des Africains... certaines avec lesquelles je suis restée en relation. L'une d'elles qui travaillait au Qatar nous a même invités, ma cousine, son mari et moi et nous a fait visiter le pays et Dubaï ». En Israël, elle a pu, autorisée par les Sœurs, accompagner les pèlerins et visiter des lieux saints, le musée incontournable Yad Vashem de la Shoah, voir le Mur des Lamentations, approcher le Saint Sépulcre, aller sur le Mont des Oliviers. Elle s'est baignée dans la Mer Morte, réputée pour ses bienfaits sur la peau du fait de sa teneur en sel.

« Je suis partie 4 fois et j'ai voulu faire une pause. Ce fut une expérience humaine très enrichissante. J'ai ramené des souvenirs... S'asseoir sur le muret et voir le coucher de soleil sur le Mont des Oliviers, c'est inoubliable ! Je suis revenue transformée de l'intérieur. Les choses n'ont plus la même importance ! J'ai commencé à me délester de ce que je pensais être superflu ! »

Et puis cette année, Danielle et sa cousine devaient repartir en septembre... mais les événements font que ce sera repoussé à l'année prochaine, peut-être !



Danielle, sa cousine et les cuisiniers



Danielle flotte dans la Mer Morte



Le Mur des Lamentations

Bernadette est passionnée de lecture

Bernadette Brocheriou, mère de deux enfants, adhérente à l'ANR56, est passionnée de lecture. Elle rédige des fiches de lecture pour le site anrm.fr et participe aussi aux magazines de l'ANR56 et de l'association des retraités MSA. Bernadette se raconte.

« Je suis née, dans un village d'Indre-et-Loire où mes parents tenaient un commerce après la guerre 1939-1945. J'avais 4 ans lorsque nous sommes partis, mes parents, ma 2ème sœur et moi, habiter Tours, où mon père avait trouvé un travail de soudeur dans une usine métallurgique (bon ouvrier, c'est là qu'il aura l'honneur d'être sollicité pour souder l'un des « fameux » mobiles de Calder, grand sculpteur américain qui avait choisi de vivre à Saché en Indre-et-Loire, ou encore travailler à la construction du nouveau pont de Tours, où fabriquer les fameuses barques à fond plat pour naviguer sur la Loire. Enfants, nous étions alors très fières de notre père.

J'ai fait mes études à Tours jusqu'au lycée. J'ai trouvé un travail à Groupama. Mariée en 1968, j'ai rejoint à Paris mon mari qui travaillait alors à la Poste Centrale (Louvre), puis au Boulevard du Montparnasse où il était chargé de faire passer les concours de la Poste et de France Télécom. J'ai été mutée aux Caisses Centrales de Mutualité Agricole (regroupant MSA et Groupama), rue d'Astorg, où j'ai travaillé 13 ans avant de revenir en Indre-et-Loire. J'ai fait là un travail de cadre assistante de direction, où j'ai exercé de nombreuses fonctions dans différents domaines : à la Direction des Caisses Centrales, dans le domaine social puis dans le département de la formation professionnelle avec la responsabilité d'animer des stages de formation pour tous les secteurs de la Mutualité Agricole, ainsi que des délégations diverses pour des événements nationaux.

En 1980, mon mari était muté à sa demande à la DOT de Tours, j'ai demandé également ma mutation à la MSA de Tours où j'ai pris un poste d'adjointe à l'Assistante Sociale, puis deux ans après de responsable-adjointe au service des Prestations Maladie et on m'a confié la maintenance de la chaîne informatique maladie pour 52 caisses de MSA. Nommée ensuite dans le secteur des cotisations sociales, j'ai terminé ma carrière en tant que responsable chargée de l'Observatoire Economique et Social.

Mes enfants élevés et ayant épuisé mes possibilités de découvertes nouvelles dans le secteur agricole, j'ai repris des études de Sophrologie et de Psychothérapie, tout en gardant un temps réduit à la MSA. Mes diplômes en main, pendant 8 ans, j'ai animé des groupes d'entraînement à la sophrologie dans le Centre Culturel de Fondettes (37) et des séances de sophrologie auprès des délégués de classe du Lycée Agricole de Fondettes afin de les préparer à leurs fonctions ainsi que préparer les élèves à leurs examens.

Après avoir pris ma retraite, j'ai habité 3 ans dans le Sud-Ouest, puis je suis venue habiter Fougères où j'ai adhéré à l'Association des Retraités d'Ille-et-Vilaine. La mer me manquait, j'ai cherché un nouveau lieu de vie et trouvé une maison à Saint-Avé où j'habite depuis 13 ans. Je me suis rapprochée de l'ANR56 pour quelques activités, tout en adhérant à l'Association des Retraités de la MSA 56. Je suis membre du Comité de lecture de la médiathèque de Saint-Avé. J'ai fait plusieurs années des lectures aux enfants de maternelles de ma commune. J'aime les plantes, jardiner, peindre.

Je propose de vous faire découvrir la sophrologie lors d'une réunion qui pourrait avoir lieu à l'automne. C'est une méthode de relaxation inspirée, entre autres, du yoga et du zen, pour détendre son corps et son mental à partir d'exercices simples (mais efficaces) qui se réalisent soit debout, soit assis et qui, une fois mémorisés dans le corps et le mental, peuvent se pratiquer régulièrement seul(e), ou dans un groupe d'entraînement sophrologique.

Pour cela, on apprend à descendre entre veille et sommeil, jusqu'à atteindre cette attention flottante qui permet d'atteindre une vigilance détendue propice à la relaxation, à la perception fine des sensations corporelles et à la découverte des messages que nous envoie en permanence notre corps et que nous négligeons trop souvent. Cela nous amène à élargir nos possibilités de création dans de nombreux domaines : repenser autrement les événements de notre vie, mieux gérer le stress par une conscience « élargie » de nos émotions, retrouver de meilleures qualités de concentration et de mémoire, de dépassements positifs de ce qui a pu nous perturber dans le passé, d'accéder à une programmation positive de notre futur, et bien d'autres choses encore, et cela pour transformer nos potentialités en capacités, tout en développant la force de notre conscience.

Et ce n'est qu'un petit aperçu de ce que peut nous apporter la pratique de la sophrologie. Cette nouvelle science née dans les années 1960, qui est utilisée désormais dans le milieu médical, les domaines du sport, de la pédagogie..., et qui nous permet d'entrevoir aujourd'hui que cela est un puissant atout pour enrichir sa vie.»



2020
Galette des Rois
Épiphanie
Pontivy



Cette année, la galette des rois a été servie à Pontivy, au restaurant d'application « Le Kerimaux » à **Pontivy**.
Nouveauté : Georges L'Haridon avait retrouvé des coupures de presse datant de 40 ans et certains ont pu s'y reconnaître !

Les « Lorientais » ont fêté les reines et les rois au Restaurant « les Genêts d'or » à **Gestel**.

2020
Galette des Rois
Épiphanie
Lorient



2020
Galette des Rois
Epiphanie
Ploërmel



Dégustation de la galette des rois en janvier

Le Hangar à Ploërmel pour une trentaine d'adhérents, à l'espace Montcalm à Vannes pour une centaine de participants

2020
Galette des Rois
Epiphanie
Vannes



Le Club d'investissement L'Orient : 10 ans déjà ! Le futur vous appartient !

Denis Ritche

« Notre club d'investissement L'ORIENT créé et installé à CAUDAN est arrivé à son terme après 10 ans de fonctionnement. Sa clôture a rassemblé tous les membres autour d'un excellent repas, une bonne manière de célébrer de façon conviviale nos gains distribués par Michel, notre trésorier. La participation à ce club nous a initiés au monde de la finance, nous avons bâti et fait vivre un portefeuille de valeurs à partir des décisions collégiales prises après discussions lors de nos rencontres



mensuelles placées sous les signes de la curiosité économique et de la bonne humeur. Dans cette période, où les rapports des placements sont maigres, les investissements boursiers sont une belle alternative pour placer de l'argent judicieusement ; le risque est toujours là, mais, avec un peu de méthode et d'analyses, des gains sont réalisables, nous en avons fait l'expérience

Nous sommes un petit noyau de clubistes satisfaits du résultat obtenu, prêt à repartir en 2020 pour une durée de 5 ans avec la création d'un nouveau club qui serait installé à Auray ou à Brec'h. »

Les personnes intéressées par la démarche, qui souhaitent des informations ou qui veulent s'y associer, peuvent appeler **Denis Ritche au 02 97 24 03 36.**

Code de la route pour l'ANR

Michel François

Le jeudi 13 février 2020, nous étions cinquante membres de l'ANR56 à passer l'épreuve du code de la route à la Grange à Quéven.

L'auto-école Hervé de Quéven nous a fait passer le test du code de la route tel que les jeunes le passent actuellement. Grosse surprise pour la majorité des candidats qui étaient habitués à déchiffrer les panneaux de signalisation lors du passage de leur permis (il semble qu'il y avait déjà des véhicules à moteur à l'époque). Dans la nouvelle épreuve de code, les questions portent sur le comportement, la mécanique, le secourisme.



« A cœur vaillant, rien d'impossible ». C'est donc avec enthousiasme, dans un esprit bon enfant mais studieux que les candidats ont répondu au questionnaire, la finalité étant bien entendu d'avoir les explications lors de la correction, ce qui a été fait de manière remarquable par Laurence qui a ensuite répondu aux nombreuses questions, témoignage d'un vif intérêt pour la sécurité routière.



Bien sûr, cette épreuve a pu nous prendre au dépourvu par des questions qui requéraient toute notre attention. Si certains les ont trouvées un tantinet farfelues, voire vicieuses, ne serait-ce pas pour dissimuler leur désarroi ? Dans l'ensemble, les participants furent discrets sur leur score. (Est-ce par modestie ou par honte ?).

Peu importe ! Tout le monde a été très satisfait de cet après-midi qui a permis de combler quelques lacunes en matière de code de la route et de nous rassurer sur nos aptitudes à la conduite.

Un pot a clôturé la séance, mais les participants étant beaucoup plus sobres que les propos d'un homme politique, les éthylo-tests n'ont pas eu besoin d'être utilisés.

Une année étrange pour les randonneurs !

Francis Lopez

Était-ce prémonitoire avec ces rendez-vous mensuels proposés à nos adhérents ?

Le plaisir de se retrouver allait vite tourner court. A la manière des Gaulois, le ciel allait vite nous tomber sur la tête. Un premier report dû aux intempéries pour se retrouver dans l'incertitude un mois d'octobre. Heureusement, le lieu toujours choisi pour regrouper les participants avec des déplacements limités. C'est à Languidic que la guide et photographe Christiane Le Gallic nous aura fait découvrir un autre versant du Blavet. Un restaurant sympa et la saison semblait repartie. Un mois cela passe vite et nous sommes déjà début novembre au cimetière des bateaux de Lanester, Mado et Yves les régionaux de l'étape nous refont découvrir ces sentiers mythiques. Noël en décembre certes mais les nuages encore une fois avaient décidé de nous jouer des tours et ce n'est qu'en janvier que Plouhinec "en terre connue" que Jean-Yves et Edith nous trouvaient à bon port. Embrassades encore autorisées avec les bons vœux souhaités comme de coutume. Sur la lancée, une ouverture en février sur les rives du Sal à Plougoumelen sous la houlette de Michel Le Ponner le Sinagot. Ce sera la dernière organisée de la saison puisqu'en mars les chemins dacquois de Locmariaquer en décidaient autrement. La suite, vous la connaissez ! Inutile de vous en faire l'épilogue. Beaucoup de projets n'ont pas vu le jour. A l'heure où sortira ce magazine, nous aurons peut-être rechaussé les "crampons". Un goût d'inachevé pour cette année 2020, je n'ose me référer à Nostradamus pour envisager la saison prochaine, ce sera de toute manière des plannings à courts termes. L'imprévu est souvent synonyme des meilleurs moments même si bientôt les signes extérieurs d'affection ne seront plus les mêmes. Seuls les gâteaux concoctés en fin de parcours resteront au goût du jour, en respectant les distances comme de bien entendu.

**Informations diverses****Réparation du préjudice subi par les personnels de France Télécom entre 2007 et 2010**

Comme vous les savez, l'entreprise Orange a été récemment condamnée notamment pour les méthodes contestées de management de personnel appliquées entre 2007 et 2010. Orange, qui n'a pas fait appel de cette condamnation, a mis en place une cellule pour accueillir les personnels, même retraités, qui estimeraient avoir subi un préjudice lors de la période concernée et instruire leur dossier en vue d'une éventuelle indemnisation.

Voici les coordonnées de l'organisme :

Orange/Comité de suivi et de réparation, 10 rue Jobbé Duval 75015 Paris

Extension de la demi-part fiscale aux veuves d'anciens combattants.

Félix Vézier, Président de l'ANR, signale une disposition fiscale au bénéfice des veuves d'anciens combattants, passée inaperçue.

Suite à un amendement, l'article 158 de la loi de finances 2019-1459 du 28 décembre 2019 a modifié l'article 195 du Code Général des Impôts et accordé le **bénéfice de la 1/2 part fiscale** aux veuves de plus de 74 ans, quel que soit l'âge de décès du conjoint titulaire de la carte d'ancien combattant.

Cette disposition est applicable pour les déclarations de revenus de **2021**.

VOYAGES SENIORS en VACANCES / ANCV

Christiane Moreau

Financé par l'ANCV et soutenu par le Secrétariat d'Etat au Tourisme, le programme Seniors en Vacances est mis en œuvre par l'ANCV depuis 2007. En soutien à Seniors en Vacances, l'Etat contribue à hauteur de 5M€ de 2017 à 2019 aux crédits d'intervention de l'ANCV.



Le dispositif Seniors en vacances a pour vocation de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social. Ce sont des séjours de qualité, d'évasion, de détente dans une ambiance conviviale et chaleureuse, ouverts à tous et toutes à partir de 60 ans.

Ce programme offre l'opportunité aux seniors de bénéficier de vacances, pensées pour eux, à tarif préférentiel. Par ailleurs, il est possible de bénéficier, sous conditions, d'une aide financière. Pour cela, il faut que l'impôt sur le revenu net **avant corrections**, soit inférieur ou égal à 61 euros, ou être non imposable. Ce sont des séjours de 8 jours/7 nuits (durée privilégiée par l'ANR) ou de 5 jours/4 nuits, hors vacances scolaires d'été, en France ou en Europe, en bord de mer, à la campagne ou à la montagne, en villages de vacances, résidences ou hôtels.

L'offre Seniors en Vacances comprend :

L'hébergement en chambre double, la pension complète, des activités quotidiennes, une journée de visite avec un restaurant et une excursion d'une demi-journée, des animations tous les soirs. Le transfert de la gare d'arrivée au lieu de séjour (et vice-versa le jour du départ) est assuré et est pris en charge par le village de vacances. La demande doit être faite au moment de la réservation.

Ce qui n'est pas compris : le transport domicile/lieu de séjour (en co-voiturage ou possibilité d'être organisé par l'ANR suivant la destination, et si les participants du voyage le souhaitent), la chambre individuelle (elle est remboursée par l'ANR pour les personnes éligibles à l'aide), la taxe de séjour, l'assurance annulation.

Le prix du séjour est plafonné quelle que soit la destination. Pour 2020, il s'élevait à 402 euros pour un séjour de 8 jours. A cela, il faut ajouter le prix des excursions supplémentaires afin de compléter le programme ANCV. L'aide pour les personnes éligibles se monte à 160 euros par personne pour le séjour de 8 jours. A cela, toujours pour les personnes éligibles à l'aide et adhérentes à la Mutuelle Générale, s'ajoute une aide pour le transport.

La destination du voyage est choisie lors de la réunion régionale des ANR de Bretagne car ces séjours regroupent des participants de chaque département breton. Cette réunion se déroule en octobre et à partir de là, le porteur de projet se met en rapport avec le prestataire pour finaliser le voyage. Il contacte l'ANCV afin de demander le formulaire de conventionnement et doit indiquer le nombre d'aides souhaitées. Il serait donc intéressant que les personnes susceptibles de participer au voyage en séjour aidé se fassent connaître **dès le mois d'octobre** afin de pouvoir cibler au plus juste le nombre d'aides souhaitées. Une fois la demande déposée, il n'est malheureusement plus possible de modifier ce nombre. Les formulaires de renseignements et d'inscription sont établis dès le voyage finalisé avec le prestataire, y compris les excursions supplémentaires, et sont communiqués le plus rapidement possible.

Quelques chiffres :

2009 : Guitté (22) - 7 participants

2010 : Saint-Georges-de-Didonne (17) - 18 participants

2012 : Port-Manech (29) - 27 participants

2013 : Plestin-les-Grèves (22) - 27 participants

2014 : Piriac-sur-Mer (44) - 35 participants

2015 : Balaruc-les-Bains (34) - 16 participants

2016 : St Aignan de Grand Lieu (44) - 46 participants

2017 : Pornichet (44) - 53 participants

2018 : La-Palmyre (17) - 52 participants

2019 : La Corse (20) - 49 participants

2019 : Ile de Ré (17) - 49 participants

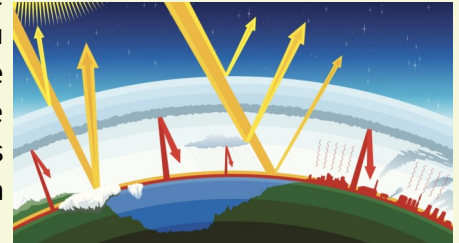
2020 : Nice (06) - 35 inscrits mais non réalisé, reporté en 2021

2020 : Saint-Jean-de-Monts (85) - 50 inscrits mais non réalisé, reporté en 2021

Texte en 2 parties écrit par **Georges Pondaven**.

La seconde partie paraîtra dans le prochain magazine

Depuis des siècles, les activités de l'homme ont produit des modifications sur son environnement. Cela a commencé par l'exploration du sol pour en extraire métaux et pierres afin de s'abriter, fabriquer des outils (bronze puis fer) et des armes pour se protéger ou attaquer... Mais depuis environ 200 ans, les humains ont accru l'exploitation des richesses naturelles avec de nouveaux moyens mécaniques en utilisant la vapeur, le charbon, le pétrole, l'électricité, l'atome... Ce faisant, il a réussi à perturber un équilibre naturel qui s'est établi au cours de centaines de millions d'années et que l'on appelle l'effet de serre dont le résultat est de fournir à notre planète une température moyenne de 14°centigrades. Cette température peut varier selon les saisons et les latitudes de -98° au cœur de l'Antarctique jusqu'à +53,9° au Pakistan.



L'effet de serre : un phénomène naturel exacerbé par l'homme. (Géo.fr)

Le fonctionnement du processus de régulation est complexe. Il est principalement le résultat de l'action du rayonnement solaire à travers les différentes couches de l'atmosphère (1 000 km environ de hauteur) d'une part et de l'émission du rayonnement infrarouge émis par la Terre d'autre part. Le rayonnement solaire est composé d'ultraviolets (UV) de lumière visible, d'infrarouge et de rayons X. Pour une bonne partie, ces rayons sont stoppés à environ 50 km d'altitude. La lumière visible et les infrarouges qui nous apportent la chaleur arrivent jusqu'au sol. L'atmosphère est composée de plusieurs gaz : Azote N : 78%, Oxygène O : 21%, Argon A : 1%, Gaz Carbonique CO₂ : 0,035% et d'autres gaz dits rares : Néon, Ozone, Radon, Hydrogène... Une partie de l'infrarouge solaire est réfléchi sur la mer, les nuages, la neige, le reste est absorbé par les océans et le sol. Mais la Terre émet elle-même un rayonnement infrarouge dans l'atmosphère. Ce processus s'appelle l'effet de serre naturel. Il se trouve que les rayonnements reçus du soleil et émis par la Terre sont pratiquement égaux ce qui explique la stabilité de la température au sol de 14°. Mais voici qu'intervient l'homme, apprenti sorcier, qui croit tout connaître ! Les activités humaines ont, depuis 1850, produit tellement de CO₂ que les rayonnements réfléchis du soleil et les émissions d'infrarouge terrestres sont empêchés de s'échapper dans la haute atmosphère et sont piégés dans la basse atmosphère, d'où une augmentation d'environ un degré. De plus, cette barrière de CO₂ piège aussi le méthane des élevages, l'oxyde nitreux, les halocarbones, l'ozone produits par les activités industrielles. Ce déséquilibre porte le nom d'effet de serre additionnel. Le surplus de CO₂, qui perdure pendant environ 100 ans, est produit par plusieurs sources : les gaz d'échappement des voitures et camions, des navires marchands (cargos, porte-containers), les avions, les centrales électriques fonctionnant au gaz ou au charbon, les diverses usines, le chauffage au bois, les brulis de la déforestation (Brésil), les incendies monstrueux (Brésil, Australie, Portugal, Californie...). On connaît les conséquences catastrophiques qui résultent du réchauffement climatique : récoltes fruitières grillées, migrations perturbées des oiseaux et des poissons, accroissement des dérèglements climatiques, cyclones, ouragans, inondations, canicule, pluies torrentielles, vents violents. La fonte des glaces aux pôles ajoutée à l'élévation de la température des mers provoque une montée du niveau des mers qui, en s'aggravant, inondera des zones côtières et fera disparaître des îles.



Sources : Météo-France, Science et nature mai 2020, René Moreau professeur émérite à Grenoble, vice-président de l'association des Encyclopédies Environnement et Energie, académicien (Sciences et Technologie), Jean-Marc JANCOVICI, ingénieur Télécom, conférencier sur le climat.

Noces de platine

Christiane Moreau

Nos fidèles adhérents, Victoire et Jean Cail, 89 ans et 92 ans viennent de fêter leurs **70 ans** de mariage en mode confiné chez eux à Pontivy. En effet, situation sanitaire oblige, le déjeuner surprise, organisé par leurs enfants, n'a pu avoir lieu en ce mois d'avril. Victoire, couturière et Jean, facteur, ont vécu dix huit mois dans le Calvados, juste après leur mariage le 11 avril 1950 à Saint-Aignan. Puis c'est le retour au pays à Cléguérec. Ils ont, par la suite acheté une maison à Pontivy en 1962 où ils vivent toujours.



L'ami « Jeannot », comme on l'appelle, a sillonné Pontivy et ses environs durant ses années d'activité à La Poste. Très dynamique à la retraite, il s'est consacré au jardinage et était très fier de son potager. Il s'en occupe toujours un peu. Pendant ce temps, Victoire a donné beaucoup de son temps à ses arrière-petits-enfants. Maintenant elle gère son petit quotidien avec ses repères.

Depuis 70 ans, très complémentaires, Victoire et Jean partagent tout, les joies, les malheurs, les soucis de santé, après avoir vécu la seconde guerre mondiale avec les privations et la peur. Ils ont beaucoup voyagé avec leurs enfants « en Espagne sous la tente ». Plus tard à l'heure de la retraite, ils sont partis beaucoup plus loin et ont visité le Canada et l'Asie. Ils ont participé aux sorties de l'ANR et bien-sûr à la traditionnelle galette des rois du secteur de Pontivy. Ils fêteront cet anniversaire entouré de leur famille un peu plus tard... Nous leur souhaitons encore beaucoup de belles années ensemble.

Noces de diamant pour Ginette et Ange

Christiane Moreau

Ginette et Ange Guillemet, fidèles adhérents de l'ANR, ont fêté l'année dernière leurs **60 ans** de mariage.

Le 27 octobre 1959, Ginette Bouler a épousé Ange Guillemet à son retour de 27 mois de service militaire en Algérie. Ginette est entrée à La Poste comme auxiliaire à la brigade de réserve du Morbihan. Après avoir réussi le concours, elle est nommée à Nantes au cours de postal et affectée à la brigade de réserve de l'Orne. Bien sûr, elle fait des vœux pour revenir dans le Morbihan et est nommée à Malestroit. Puis un nouveau changement : Ginette termine sa carrière à Etel. Pendant ce temps, Ange poursuit sa carrière d'enseignant dans le département.

Aujourd'hui, ils vivent une retraite heureuse toujours à Etel. Et depuis 30 ans, Ginette œuvre au sein de l'ANR pour la délicate mission de contrôle des comptes.

Nous leur souhaitons de continuer cette belle aventure à deux pendant encore de longues années.



Remise de Colis de Noël

Christiane Moreau

Après plusieurs tentatives, repoussées à chaque fois par les tempêtes et une météo peu clémente, nous avons réussi à rendre visite à Madame Arnold, notre adhérente de Belle-Île pour la remise de son colis de Noël fin février. Toujours au domicile de sa petite-fille et très entourée, Madame Arnold résiste bien au temps qui passe. Elle a beaucoup apprécié les chocolats et douceurs du colis ! Nous remercions sa petite-fille de son accueil toujours chaleureux.

